



Transfert de propriété

Par Dali41

Bonjour,

Je suis actuellement en cession d'activité depuis le 30/09/2023 pour liquidation amiable.

Je suis en SARL et seul, pas d'associés.

Je souhaite solder mon crédit machine à la banque et faire un transfert de propriété pour qu'elles soient à mon nom propre.

Cela est il possible ?

Si oui quelle est la démarche ?

Merci pour votre retour.

Bien cordialement.

Mr Julien

Par ESP

Bonjour

Renseignez vous auprès d'un expert comptable, pour ne pas risquer l'abus de bien social.